

Toulouse, le 6/01/2015
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

SAINTE-ANNE (971) 14.12.2012

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN a reçu le 26/08/2014 un rapport d'observation par courrier électronique relatant une observation du 14/12/2012 en Guadeloupe, sur la commune de Sainte Anne.

Devant la forte étrangeté du cas, le GEIPAN a mandaté un enquêteur qui a d'abord eu rapidement un long entretien téléphonique avec le témoin le 29 août, puis s'est rendu sur les lieux de l'observation le 14 décembre 2014, soit exactement 2 ans après les faits.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le 14 Décembre 2012, vers 17 heures, alors que le témoin regarde la télévision dans son salon, il s'aperçoit qu'une ombre obscurcit sa fenêtre. Étonnée, le témoin sort de son salon et va regarder depuis sa terrasse, la raison de cette ombre.

Elle aperçoit un grand triangle noir mat qui semble arriver de l'Est au-dessus de sa maison et qui manœuvre comme voulant se poser sur la terrasse, de son double garage, située en surélévation par rapport à la terrasse de sa maison. Elle ne quitte pas son lieu d'observation et constate que l'engin descend sur son garage en orientant son axe longitudinal de droite à gauche, comme pour mesurer l'espace disponible pour un posé. Elle pense à une « présentation » de l'appareil. (ANNEXE 1).

Une « vapeur » est évacuée par l'appareil lors de ses manœuvres. (ANNEXE 2).

Une trappe s'est ouverte sous le ventre de l'appareil découvrant une partie cylindrique d'un diamètre de 50 centimètres de couleur noire et brillante, et d'une profondeur d'un mètre.

L'appareil qui manœuvre latéralement dispose de 3 trappes verticales dont l'une s'est ouverte.

C'est à ce moment précis que le témoin adresse à l'appareil, un petit signe de la main, que la trappe se referme et que l'appareil s'oriente en direction OUEST, dresse son nez en direction du ciel (45°), et qu'il se met à monter, passe au-dessus d'un grand arbre, un « flamboyant » d'une hauteur de 15 mètres, et disparaît à grande vitesse, sans aucun bruit en l'espace de 2 secondes. (ANNEXE 3). Les seuls bruits entendus par le témoin sont un « clap » de fermeture de la trappe du dessous et de la fermeture du panneau latéral.

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN TELEPHONIQUE

Le 29 août de 9h55 à 11h00.

Le témoin est retraitée depuis 2 ans.

Elle confirme tous les points clés de son témoignage en y apportant les précisions suivantes :

- Le déplacement du pan au-dessus de sa maison d'habitation se fait lentement jusqu'au stationnement quelques instants au-dessus de son garage (6m par 6), à une altitude de 10 mètres environ.
- devant son téléviseur à l'intérieur de chez elle, alors qu'il faisait très beau temps, elle a eu l'impression d'une ombre qui recouvrait sa maison, elle a d'abord pensé à de la brume mais c'était l'ombre projeté par le Pan.
- sortant de chez elle, elle voit le PAN comme décrit dans son rapport, avancer au-dessus de son garage et « faire une espèce de présentation ».
- Son garage dispose d'une terrasse plate avec en son centre une colonne en ciment qui dépasse. Cette colonne est installée pour supporter le garage depuis le sol.
- Elle a eu l'impression que « l'avion » voulait se poser sur le toit du garage, en s'enfonçant sur la colonne par son milieu. (trou noir au milieu de l'engin s'alignant sur cette colonne du garage.)
- Le Pan, de forme triangulaire, oscillait légèrement de droite à gauche.
- Immédiatement après son signe de la main destiné à d'éventuel occupant du PAN, ce dernier s'est redressé, le nez vers le ciel, s'est mis à l'horizontal, pris de l'altitude verticale et a disparu à son regard extrêmement rapidement en direction du Nord Ouest et ce en l'espace d'une seconde ou deux.
- Le PAN est de couleur noir mat et elle précise que le trou du milieu est noir mais brillant, sans lumière apparente. En partant depuis son garage et après le signe de la main, elle entendait comme un léger bourdonnement et a surtout perçu le bruit de fermeture d'un « sas », d'une grosse porte. Elle estime que c'était le bruit provoqué par la fermeture du trou « noir » du dessous de « l'appareil ».
- Le témoin n'a pas pu prendre de photographie de son observation, ne disposant plus d'appareil photographique.
- Depuis son observation en Décembre 2012, elle consulte « des sites internet » dont celui du GEIPAN pour essayer de trouver une similitude du Pan observé, avec des matériels existants.

Elle confirme oralement tous les points de sa déclaration d'observation qui vous est parvenue fin Aout 2014, soit 20 mois plus tard. Elle prétend aussi qu'aucune autre personne, à sa connaissance, dans son entourage géographique, n'a fait la même observation qu'elle, ou du moins personne n'en parle.

Elle confirme qu'elle n'a pas fait de déclaration à la presse, gendarmerie, police , ou à un organisme autre que le GEIPAN.

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN SUR LES LIEUX DE L'OBSERVATION

Le 14 Décembre 2014, lors de l'entretien de l'enquêteur avec le témoin, ce dernier a corroboré la plupart de ses déclarations anciennes en apportant quelques précisions supplémentaires nécessaires pour l'enquête.

-Situation météo le jour de l'observation : ciel dégagé, bonne luminosité, clarté du jour.

-Situation astronomique : pas d'étoiles visibles, il fait jour. Pas de possibilité de confusion avec une planète, l'ISS, lune....

-Il ne pouvait pas s'agir d'une rentrée atmosphérique.

-Situation aéronautique : saisine du Service de la Navigation Aérienne de Guadeloupe qui affirme aucune constatation ce jour-là ni les jours précédents le 14 décembre 2012. La Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens de Guadeloupe n'a reçu aucun témoignage d'observation de Pan.

Cependant le site : <http://www.forum-ovni-ufologie.com/t1691-2012-le-12-a-lumière-étrange-dans-le-ciel-saint-françois-guadeloupe-971>, relate un témoignage nocturne? concernant des lumières observées en Guadeloupe en Décembre 2012 et Janvier 2013 au-dessus des communes de Saint-François et Sainte-Anne.

Audition du témoin :

Le témoin a reçu l'enquêteur mandaté par le GEIPAN de 10 heures à midi le 14 décembre 2014 soit exactement 2 ans après son observation.

A la demande du témoin, l'entretien n'a pas pu être enregistré, et aucune photographie d'elle-même n'a pu être prise.

Dans sa mémoire elle a retrouvé des éléments qui permettent de compléter son témoignage.

-Outre l'ombre portée, lors du passage du PAN au-dessus de sa maison elle a constaté un dégagement de « vapeur », gaz de la même teneur que du CO2 qui tombait depuis l'engin, par derrière et se dissipait le long du mur séparé par l'escalier qui monte sur la terrasse de son garage.

- le témoin affirme avoir plongé la main dans ce « gaz » et n'a ressenti aucune chaleur ni froid, ni odeur. Sa main n'a subi aucune marque particulière, blessure, cloque ou autre, même 2 ans plus tard.

-Elle entendait un léger bourdonnement lors de la manœuvre qui indiquait qu'il allait se poser sur son garage.

- le témoin dit que sa terrasse située sur le garage a été entourée par un garde-corps (visible sur la photo), un peu avant l'intervention du PAN.

- Cela fait dire au témoin que le PAN avait « l'habitude » de venir se poser sur la terrasse de son garage par le passé, mais n'a jamais entendu quoi que ce soit, ni la nuit ni le jour avant cette présente observation directe.

- Les manœuvres exécutées le 14/12/12, semblent indiquer que le garde-corps devait gêner pour le posé.

-C'est la première fois que le témoin assiste en direct à une telle observation.

- Le témoin n'a relevé aucune trace, ni sur la peinture de revêtement de la terrasse, ni matériel laissé après le départ du PAN.
- Le garage construit en dur a une hauteur de 5 mètres prolongée par un garde-corps de 90 cm.
- la dimension de la terrasse du garage est un carré de 8x8 mètres.
- Cette dimension indique que le PAN devait être plus long que 8 mètres, puisqu'il cherchait à se poser dans la diagonale de la surface carrée.
- La description du Pan est ainsi complétée par une dimension longitudinale d'environ 10 mètres, et l'épaisseur est au niveau des panneaux latéraux de 1 mètre à l'avant du triangle et de 1,60 mètres à l'arrière. Il ne disposait d'aucune lumière aux angles, clignotante ou pas et n'émettait aucun rayonnement durant toute la durée de l'observation.
- Le témoin précise que latéralement, « c'était aussi grand que l'habitacle d'une voiture ».
- Le « trou » central vu de dessous avait une profondeur d'un mètre et la surface interne brillait (noir brillant).
- Quand le témoin a observé l'ouverture du panneau latéral, la première idée qui lui est venue à l'esprit est que la construction de cet appareil n'était pas « finie ».
- Croyant sur le moment à un engin de construction « humaine » le témoin qui a fait un signe de la main s'attendait à voir débarquer quelqu'un... du PAN.
- Après son observation elle s'est posée la question de savoir pourquoi ce manque de finition : les rebords de jonction du panneau latéral ressemblait aux pièces d'un puzzle, rebord non rectiligne, destiné selon le témoin, à « parfaire l'étanchéité de l'ensemble ». Lors de l'ouverture « du sas » le témoin n'a pas constaté de lumière, ou de clarté venant de l'intérieur du PAN. (ANNEXE 4).
- le garage du témoin fermé par des portes métalliques, abrite son véhicule automobile dans une partie et dans l'autre du matériel de jardinage (tondeuse....).

HYPOTHESES ENVISAGEES :

Le témoin dispose d'une grande vivacité d'esprit, c'est une personne calme qui maîtrise parfaitement ses émotions.

Elle ne porte des lunettes que pour lire et dispose de toute son audition.

Elle affirme qu'elle n'aura de cesse à chercher puis trouver ce à quoi ce « matériel » peut servir, d'où vient-il ? Pour ce faire, depuis 2012 elle consulte tous les sites internet et celui du Geipan afin de pouvoir répondre à son interrogation.

Il semble que le témoin a bien observé un PAN durant suffisamment de temps (plus ou moins 5 minutes), pour mémoriser des détails.

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	SAINT-ANNE (Guadeloupe)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	
B2	Adresse précise du lieu d'observation	16.2255 / -61.386111
B3	Description du lieu d'observation	extérieur
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	14/12/2012
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	17:00:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	2/5 minutes
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	non
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	Disparition de l'engin à grande vitesse
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	non
B14	Conditions météorologiques	Ciel dégagé
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	TV
B17	Sources de bruits externes connues	rien
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	triangulaire
C3	Couleur	noir
C4	Luminosité	Aucune
C5	Trainée ou halo ?	Pas de trainée ou halo mais dégagement de vapeur
C6	Taille apparente (maximale)	10 m de long d'après le témoin
C7	Bruit provenant du phénomène ?	A l'arrivée bourdonnement et "clap" puis rien ;au départ "Clap"
C8	Distance estimée (si possible)	10/20m

C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	45
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	45
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	340
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	45
C13	Trajectoire du phénomène	rectiligne
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	NP
C15	Effet(s) sur l'environnement	NON
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	OUI
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	OUI / NON
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	OUI / NON
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	OUI / NON
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	OUI / NON
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	OUI / NON
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	OUI / NON

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Les caractéristiques détaillées de l'engin observé ne correspondent à aucun aéronef connu.

L'observation d'un phénomène aussi proche relève un grand caractère d'étrangeté.

Etant donné le délai assez long (20 mois) entre l'observation et le rapport, le témoin a pu durant ce temps ajouter inconsciemment dans sa mémoire des éléments étranges à une observation plus banale.

5- CONCLUSION

Du fait de l'unicité du témoignage et du délai de 20 mois entre l'observation et le récit, la consistance de ce cas reste moyenne, évaluée à 0,6.

Du fait de l'observation rapprochée d'un engin inconnu, ce cas est très étrange : 0,85

Selon le graphe ci-dessous, ce cas tombe donc en catégorie C.

Après enquête, ce cas très étrange d'observation rapproché d'un engin inconnu, mais relaté par un témoin unique et 20 mois après les faits, s'avère insuffisamment consistant pour pouvoir donner un avis scientifique consolidé.

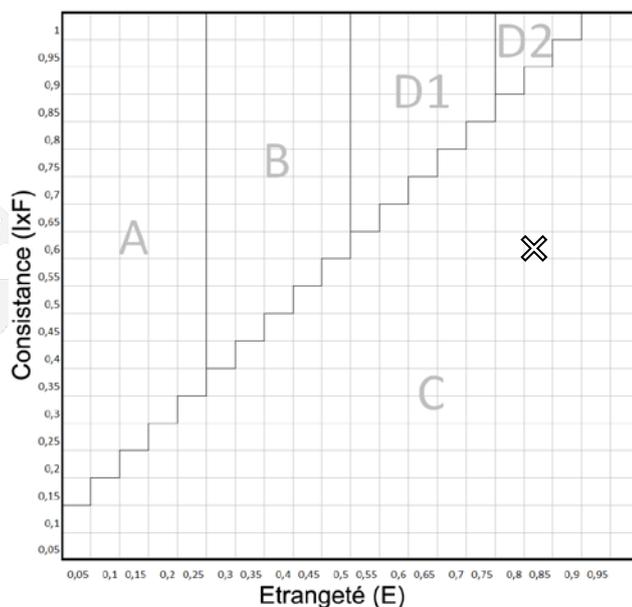
Il est classé en catégorie C par manque d'information suffisante en rapport avec l'étrangeté du cas.

CONSISTANCE⁽¹⁾ (Ix F)

0.6

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.85



(1) Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = I \times F$).

(2) Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.

DOCUMENTS ANNEXES :

ANNEXE 1 : Figuration du mouvement latéral « droite-gauche » du nez du PAN semblant chercher la diagonale de la terrasse pour se poser

ANNEXE 2 : Point d'observation du témoin. L'espace entre le garage et sa terrasse : vue du PAN. Entre la maison d'habitation à gauche et le garage, escaliers d'accès à la terrasse du garage : c'est là que la « vapeur » a été lâchée par le PAN et que le témoin y a plongé sa main.

ANNEXE 3 : Reconstitution du décollage du PAN depuis la terrasse du garage.

ANNEXE 4 : Dessins de description du PAN échelle 1/100^e



ANNEXE: 1

CAS SAINTE-ANNE (971)
14/12/12

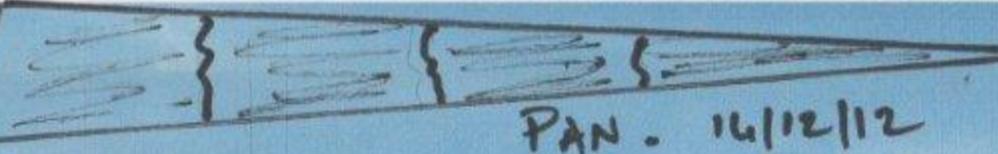
MOUVEMENT LATÉRAL
HORIZONTAL DU PAN
POUR un "POSE"
VUE DEPUIS le point
d'observation



1 PN
14/12/

→ N

ANNEYE : 



PAN. 14/12/12

PHOTO REALISEE LE 14/12/14
DEPUIS L'EMPLACEMENT
D'OBSERVATION DU TEMOIN.

"VAPEUR" RELACHEE
PAR LE PAN.

CAS SAINTE-ANNE (9M)
14/12/12

ANNEXE : 3

← "FLAMBOYANT"

↑
N

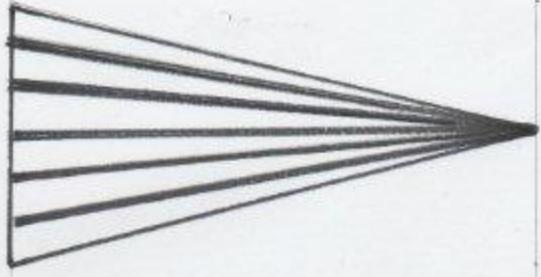
INCLINAISON DU PAN
NEZ VERLECIEL 45%
VISION DU TÉMOIN
AU MOMENT DU DÉPART
DU PAN
CAS SPINTE-ANNE (971) 14/10/1998

HPN
15/10

ECHELLE: 1/100

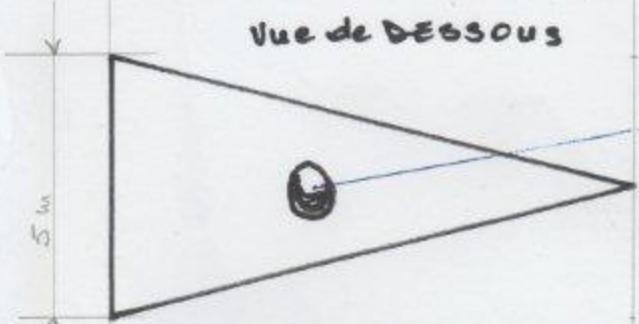
VUE DE DESSUS

ANNEXE: 4



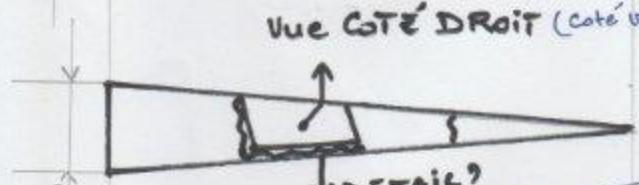
CAS: SAINTE-ANNE (971)
14/12/12

Vue de DESSOUS



Trou CENTRAL
DU DESSOUS
Ø 0,50m
Profondeur 1,00 m
Noir brillant

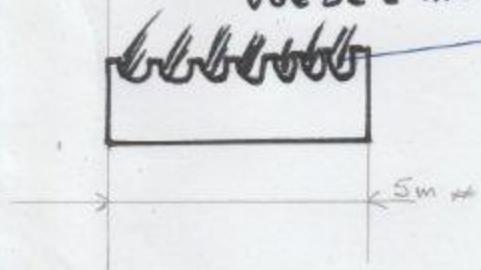
Vue COTÉ DROIT (coté du PARLETMOIN)
PANNAU SE RELEVANT VERS LE HAUT



DETAIL DU JOINT
DIT "d'ETANCHETTES"
(feuille puzzle)

EDDES

VUE DE L'ARRIERE



INCURVATIONS DE LA SURFACE
(DESSUS) Nbre: INCONNU.

10 m #